



Le tramway de Bordeaux Métropole étend sa toile vers Bruges et Blanquefort

La station « Gare de Blanquefort », située rue de la Gare à Blanquefort, constitue le second terminus de la ligne C du tramway. Cette nouvelle branche, réalisée principalement en voie unique, bifurque de la voie existante à partir de la station « Cracovie » et dessert de nouveaux quartiers à Bordeaux, Le Bouscat, Bruges et Blanquefort. Près de 4 500 nouveaux passagers sont attendus chaque jour sur cette extension de ligne, dont le coût de réalisation s'élève à 125 M€

Ce nouveau tronçon de ligne C réalisé en voie unique, et voie double en station, s'étend sur 7,2 km. Il permettra de mieux desservir le quadrant nord-ouest du territoire, en particulier la zone industrielle de l'Écoparc de Blanquefort qui accueille 200 entreprises et 6 000 salariés, certains quartiers comme les Ecus au Bouscat et la Vache à Bruges, mais aussi les centres-villes et les gares de Bruges et Blanquefort. Par ailleurs, l'arrivée du tramway constituera une porte d'entrée vers la métropole pour les habitants du Médoc en facilitant les correspondances avec le pôle multimodal de Blanquefort (vélos, tramway, TER, parc relais), que l'on vienne de Parempuyre, Lesparre-Médoc ou Le Verdon.

Avec cette nouvelle extension, la ligne C irrigue la métropole bordelaise du sud au nord ouest, en traversant les communes de Bègles, Bordeaux, Le Bouscat, Bruges et Blanquefort.

Cette extension de la ligne C du tramway jouxte la ligne SNCF sur une plate forme commune entre le secteur Beyerman à Bruges et la Gare de Blanquefort. Le franchissement de quatre passages à niveau (avenue Pierre Andron à Bruges, avenue Louis Fleuranceau à Bruges, réserve naturelle à Blanquefort et avenue du Port du Roy à Blanquefort) par des rames de tramway, sur ce tronçon commun, constitue une grande première en France. Des directives communes entre SNCF Réseau et Bordeaux Métropole ont été établies afin de garantir une coordination des tâches en matière d'exploitation, maintenance, grands travaux ou de « dérangements » des passages à niveau.



. Six stations

Six nouvelles stations ont été aménagées : « Cracovie » (allée de Boutaut à Bordeaux), « La Vache » (avenue Jean Jaurès à Bruges), « Ausone » (avenue d'Aquitaine / rue Pierre Andron / rue Beyerman à Bruges), « Gare de Bruges » (avenue de l'Europe à Bruges), « Frankton » (rue du Déhez à Blanquefort) et « Gare de Blanquefort » (rue de la Gare de Blanquefort).

. Les fréquences

La fréquence de passage des rames sera de l'ordre d'une rame toutes les 15 mn. Le service du tramway sera assuré de 5 h du matin à 1 h le lendemain matin, comme sur le reste du réseau. Le temps moyen de trajet est estimé à 15 mn depuis la gare de Blanquefort jusqu'à la place Ravezies, 25 mn jusqu'au centre de Bordeaux (Quinconces), 36 mn jusqu'à la gare Bordeaux Saint-Jean. Il faut compter 7 mn entre la gare de Bruges et la gare de Blanquefort. Sur cette extension, le tramway pourra atteindre la vitesse de pointe de 70 km/h contre 60 km/h sur le reste du réseau.

. Coût du projet

Le montant global de cette opération s'élève à 125 M€. Cela comprend les études, les acquisitions foncières, les travaux et l'achat des rames de tramway. Financé par Bordeaux Métropole à hauteur de 113,3 M€, ce projet a bénéficié d'une participation de l'Etat de l'ordre de 11,7 M€.

. Les déplacements doux

Trois nouvelles stations V³⁺ sont mises en service, situées près des stations « gare de Blanquefort » (18 places), « Frankton » (20 places) et « La Vache » (20 places). Les abonnés pourront ainsi emprunter un vélo durant 20 h maximum, à condition de le remettre à la station de départ.

Des abris vélos sécurisés ont également été installés à proximité des stations « La Vache », « Gare de Bruges », « Frankton » et « Gare de Blanquefort ». Accessibles 24 h / 24 h et 7j / 7j avec la carte d'abonnement TBM, ces abris sont destinés au stationnement des vélos personnels, notamment les VAE (vélos à assistance électrique), qui peuvent être acquis avec une aide financière de Bordeaux Métropole. Cette aide est aussi destinée à l'achat d'un vélo pliant.

. Deux parcs relais

Deux nouveaux parcs relais sont mis en service : un parc relais de 200 places qui jouxte la gare de Blanquefort et un parc relais de 60 places côté gare de Bruges. Ils constituent un encouragement à la pratique du covoiturage, les automobilistes intéressés pouvant aussi s'appuyer sur l'application Boogi (<https://www.boogi.fr/bordeaux/>). Les horaires d'ouverture et de fermeture coïncident avec ceux des transports en commun. Le stationnement pour la journée dans un parc-relais est inclus dans le titre de transport. Le parc-relais « Gare de Bruges » est réservé aux abonnés TBM.

. Les ouvrages d'art

Sept ouvrages d'art jalonnent le tracé. Outre le franchissement de la rocade et de la piste cyclable Bordeaux - Lacanau, cette extension de ligne a imposé la construction de 3 ponts au-dessus des Jalles, ainsi qu'une passerelle sur le site de la gare de Blanquefort. La station « Ausone » est implantée sur le pont « Beyerman », ouvrage majeur de ce projet (76 m de long, 20 m de large et 8 m au dessus du sol), qui permet de passer au-dessus de la ligne SNCF.

. Evolutivité technique

Cette ligne permet dans un premier temps de faire circuler des rames de tramways. Elle est également conçue techniquement pour recevoir des rames de tram-train et des wagons de trains de voyageurs ou de fret moyennant des adaptations mineures

. Le pilotage les acteurs du projet

Ce projet, unique en France, a été piloté par la Direction Générale des Mobilités assistée du maître d'œuvre TISYA (dont le mandataire est SYSTRA), avec le concours des services des communes concernées et de Keolis Bordeaux Métropole. Un partenariat technique entre Bordeaux Métropole et SNCF réseau a été mis en place sous l'impulsion d'Alain Juppé, maire de Bordeaux, président de Bordeaux Métropole et Guillaume Pepy, président de SNCF Réseau.

. Le réseau TBM

Le réseau de bus TBM est réorganisé. De nouvelles connexions entre le réseau bus et le réseau tramway sont mises en place avec un impact sur le parcours de neuf lignes de bus : il s'agit des Lianes 6 et 7, des lignes 22, 29, 76 et 77, de la Corol 37, de la Flexo 57 et de la Citeis 72. La liane 7 permet par exemple de relier la station « Gare de Blanquefort » (ligne C) à la station « La Gardette Bassens Carbon-Blanc » (ligne A) en 40 mn environ.

La ligne C sera également connectée à la ligne 704 du réseau TransGironde qui relie Blanquefort à Arzac. Enfin, une connexion avec le réseau SNCF est prévue entre Bordeaux et Le Verdon avec des arrêts aux gares de Bruges et Blanquefort.

. Faune sauvage

Dans le périmètre de la réserve naturelle des Jalles, Bordeaux Métropole a aménagé deux types de passage dédiés à la faune sauvage. Tous les 50 m, des chatières ont notamment été installés qui permettent de traverser la clôture séparant la voie de tramway de la voie SNCF. Des gouttières métalliques ont également été positionnées sous les tabliers des ouvrages d'art, afin que les animaux puissent franchir ces ponts à sec.

. Le calendrier

Les études préliminaires ont été lancées en 2011. L'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique a été signé par le Préfet le 23 mars 2012. Les travaux de déplacement des réseaux se sont déroulés de l'automne 2012 au premier trimestre 2014. Les travaux d'aménagement des infrastructures et des voies ferrées ont débuté en 2013, pour s'achever en octobre 2016. Les essais ont démarré le 5 juillet dernier 2016.

La phase 3 du tramway

La phase 3 du tramway prévoit la création de 33 km de lignes supplémentaires de tramway, avec l'objectif d'atteindre 77 km de réseau à l'horizon 2020. Ce projet qui représente un investissement global estimé à un peu plus d'1 milliard d'euros intègre les extensions des lignes A, B et C, ainsi que l'aménagement de la ligne D. Deux mises en service sont encore à prévoir dans ce cadre : celle de l'extension de la ligne C vers Villenave-d'Ornon en décembre 2018, celle de la ligne D entre Bordeaux et Eysines, fin 2019. De nouvelles études sont par ailleurs engagées dans le cadre du Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains. Bordeaux Métropole a acté, dans ce cadre, le principe de la réalisation d'une extension de 5 km de la ligne A vers l'aéroport.

Contacts presse :

Alain Lamaison - 05 56 99 85 29 / 06 16 33 78 12

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 / 06 32 55 15 80